

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil.....	33
en exercice	33
présents	29
présents par procuration.....	4
absent excusé	0

O B J E T

Politique de la ville - Organisation d'un stage « Permis AM » par le Service municipal Animation Jeunesse - Demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), pour l'année 2019

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Biterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pelerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

SECRETARE : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032820-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 01/04/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, la ville de Soisy-sous-Montmorency mène depuis de nombreuses années des actions de prévention routière en direction des jeunes soisés et soisées.

Ainsi, la Ville a construit un partenariat avec la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale et Disciplines Associées (L.N.C.M.P.N.D.A) afin de proposer une action de sensibilisation autour du Code de la Route en direction aux jeunes âgés de plus de 14 ans et scolarisés au collège Descartes.

Cette opération est organisée du 15 au 19 avril 2019 par le service municipal « Animation Jeunesse » dans le cadre de ses actions en direction de la jeunesse soisée.

Ce stage de 5 jours comprend ainsi une formation théorique et des séances de conduite de scooters sur plateau et sur la route en radioguidage et sera clôturé par l'obtention du « permis AM » anciennement nommé Brevet de Sécurité Routière (BSR). Une cérémonie de remise des permis sera organisée au collège Descartes en présence du chef d'établissement et des policiers formateurs, afin de valoriser les jeunes lauréats.

Le coût global de cette opération est évalué à 2 900 € avec une participation de la Ville à hauteur de 1 900 €.

Afin de soutenir la réalisation de cette opération, la ville de Soisy-sous-Montmorency sollicite une subvention à hauteur de 1 000 € auprès de la préfecture du Val d'Oise, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)

Le Conseil municipal est invité à approuver les termes de la demande de subvention et à autoriser Monsieur le Maire à signer ladite demande.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

H

VU la demande de subvention au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) pour l'organisation d'une action de prévention routière en direction du public jeune en partenariat avec la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale et Disciplines Associées (L.N.C.M.P.N.D.A),

VU l'avis de la Commission Jeunesse du 14 février 2019,

VU l'avis de la Commission Action Sociale et Emploi du 18 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

SUR le rapport de M. Pillet,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à solliciter, pour l'année 2019, une demande de subvention à hauteur de 1 000 € au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) et à signer tout document relatif à la demande de financement sollicitée,

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2019,

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

LUC STREHAIANO

